

CONSEIL – Organisation de la sécurité incendie – Mise en place ou actualisation – *Remise d'un rapport écrit*

Durée : Selon la taille de votre établissement, de vos attentes et de vos besoins

Modalité : **Présentiel**

Personnes de l'établissement mobilisés au cours de cette mission : **Responsables de l'établissement, responsable sécurité...**

🔗 Tarif
🔗 Programmation
Nous consulter / 05 63 40 50 60

Objectif de la mission

Accompagner

Accompagner le Chargé de sécurité ou les Préventeurs de votre établissement afin de les aider à mettre en place ou actualiser la prévention et l'organisation de votre sécurité incendie

Déroulé de la mission de conseil

Phase 1 : Entretiens et visite sur site

- Audit de l'existant
- Les points forts et les points faibles de la sécurité incendie de l'établissement
- Les Points névralgiques et dangereux
- Le zonage et l'organisation ATEX
- L'organisation sécurité incendie : Les consignes internes et protocoles de sécurité
- Le matériel de lutte et son implantation
- Les entreprises extérieures

Option :

Constitution d'un groupe de pilotage du projet (Membres du CSE, Chargés de sécurité, Préventeurs, Responsables production, ...)

Phase 2 : Actualisation de votre organisation sécurité incendie

- Propositions pour élever le niveau de sécurité.
- Consignes
- Protocoles : Alarme, alerte, intervention, évacuation, accueil des secours, mise en sécurité des installations, protection des points névralgiques et dangereux...
- Rondes de prévention
- Choix et hiérarchisation des actions à mettre en place
- Élaboration d'un tableau de bord : priorités, échéances, personnel, moyens, budget, méthodes.

Phase 3 : Présentation et exposé sur les propositions présentées.

- Validation du plan d'action
- Remise d'un rapport écrit et informatique

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Informations pratiques

→ Intervenant : Formateur Conseil incendie